

Appel à Projets Publication et traduction

Département de recherche
CHANGES

Lancement de l'AAP : Mercredi 21 février 2024

Date limite pour déposer votre projet : **Mercredi 10 avril 2024**

Validation en conseil de département : Vendredi 19 avril 2024

Formulaire à renvoyer avant le **mercredi 10 avril 2024** à Maëlys Soualhia
maelys.soualhia@u-bordeaux.fr, chargée d'animation scientifique du département CHANGES

Conditions d'éligibilité minimales :

- **Montant maximum : 2500€**
- **Etre membre du département Changes¹**
Expliciter le projet de traduction ou de publication (article, ouvrage scientifique proche de la publication)
- **Justifier le choix de l'éditeur ou de la revue scientifique, expliciter le positionnement par rapport à l'Open Access (NB les revues prédatrices seront non éligibles au financement)**
- **Les fonds doivent être utilisés avant la clôture de l'année budgétaire (décembre 2024)**

Documents demandés :

- **Calendrier**
- **Devis, captures d'écran des frais de publication de la revue**
- **Eléments matériels de l'avancement du projet (lettre d'acceptation, contrat, article à traduire (Français vers autre langue))**
- **Budget (sous forme de tableau, lisible et détaillé le plus possible)**

Evaluation :

L'évaluation du dossier est facilitée par la clarté de la rédaction et la précision du projet. Les co-financements sont appréciés.

Suivi du projet :

Les projets financés pourront faire l'objet d'une publicité (capsule vidéo, webinaire, séminaire, journée de département etc...).

1. Description du projet (à compléter)

Dépenses	Recettes
Financement CHANGES	
Autres financements	

¹ L'acceptation de la demande des docteurs associés sera subordonnée à la signature d'une convention de rattachement ente le docteur et son unité de rattachement. Les enseignants chercheurs associés ne sont pas concernés.

